



...ARBRE FRANC COMTOIS STRESSE PAR LA PRIME SPECIALE DE RESULTATS

SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
Problèmes nouveaux et vieux démons	2 - 3
Quand une société ne soutient plus son patrimoine forestier	4
La bombe à retardement des postes vacants	5
Forêts tropicales trop vitales	6 - 7
Evolutions commerciales : quelles nouvelles du front ?	8 - 9
Brèves	10 - 11
Primes à tous les étages	12 - 13
Les administratifs se rencontrent	14
Elections pour le CTPT	15
Une nouvelle aventure	16 - 17
Pourquoi se syndiquer ?	18 - 19
Vu du Brésil ...	20

* * * * *



TOTALITARISME DE MARCHÉ

Selon notre premier ministre il faut : " défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ". En tête de ce programme élaboré en 1945 figuraient " l'établissement de la démocratie la plus large (...), la liberté de la presse et son indépendance à l'égard des puissances d'argent (...), l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie, (...), la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant".

EDITORIAL

Tout craque !

Modèle économique non durable : le prix du pétrole flambe.

Modèle financier en faillite : le dollar s'effondre, les banques tangent et le pouvoir d'achat dégringole. Des économistes parlent de re-nationaliser les banques.

Modèles de management amoraux : de parachutes dorés en scandales divers les patrons cachent de moins en moins leurs caractéristiques ; des prédateurs qui prospèrent sur la mise en concurrence des travailleurs.

Crise de confiance : le pouvoir politique subit un revers électoral et en déduit qu'il faut persévérer et accélérer les réformes...

Les fonctionnaires sont attaqués de toutes parts : diminution d'effectifs, contractualisation sur le court terme et maintenant casse du statut.

Et à l'ONF ? C'est pareil. Alors que les déplacements coûtent de plus en plus, on continue à spécialiser, à détruire la polyvalence, à détruire l'esprit d'équipe, à désorienter notre travail, à individualiser les salaires, à préparer la filialisation, bref à créer des conditions qui ne permettront plus de faire la différence avec la logique néolibérale, celle-là même qui suscite une défiance mondiale et fait craindre une crise majeure.

Nous suivons le modèle américain et, à l'instar de la guerre en Irak, on continue...

Au plan syndical il est tentant de se demander: à quoi bon ...

Ne devenons-nous pas un « syndicat d'accompagnement » qui « participe » à la catastrophe annoncée ? Nous ne pouvons évidemment pas « décréter » la mobilisation si les personnels ne sont pas au rendez vous.

Quel sera notre bilan au regard de l'histoire ?

Aurons-nous su résister ? Ou seront-nous accusés de nous être couchés ?

Le syndicat c'est chacune et chacun d'entre nous...



Jacques DUCARME

PROBLEMES NOUVEAUX ET VIEUX DEMONS

Ragaillardi par le partenariat ONF/France Nature Environnement notre DT de concert avec le DG, nous annonce son nouveau credo afin de faire face, déclare-t-il, au défi majeur à relever pour les vingt prochaines années : produire plus de bois tout en préservant mieux la biodiversité. La Charte constitutionnelle de l'environnement précise « *toute personne a le droit ... d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement* ». Encore s'agit-il de disposer d'informations fiables et contradictoirement validées.

Un contexte improbable et hautement évolutif , nous oblige en effet à nous poser la question de la fiabilité et de la qualité des informations disponibles, des lieux de leur production ainsi que du contexte dans lequel elles sont rendues publiques. Le monde de la recherche publique est actuellement en ébullition ; son indépendance de plus en plus remise en cause.

Aux Etats Unis les infractions politiques à l'autonomie de la recherche représentent un enjeu vivement débattu. Dans de nombreux domaines, dont l'écologie, BUSH a suivi une politique contraire à des résultats scientifiquement bien établis tout en imposant des responsables et des chefs de service politiquement et religieusement très marqués. Les conclusions d'études sur la fonte des glaces du Groenland ont par exemple été interdites de publication et des responsables programmes de recherche inquiétés. Aujourd'hui, les experts du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), n'ayant pu intégrer le résultat de ces recherches dans leurs analyses, considèrent désormais que leurs prévisions sur le réchauffement climatique « *sont un minimum absolu* ».

En France, le bras de fer entre le gouvernement et les deux principaux organes de recherche publics, (le Centre National de la Recherche Scientifique et l'institut national de la santé et de la recherche médicale), se poursuit. Les scientifiques dénoncent en effet une attaque d'envergure contre leur autonomie scientifique. L'Agence nationale de la recherche ainsi que l'agence d'évaluation de la recherche envisagées par le gouvernement sont considérées par les chercheurs comme des instruments en prise directe avec le pouvoir politique ce qui favoriserait le copinage, les effets de mode et réduirait toute autonomie scientifique.

Le 4 mars dernier, 600 patrons de labos de recherche se réunissent au Collège de France et mettent en garde le gouvernement contre le démantèlement du CNRS, CNRS qui permet encore d'avoir une politique scientifique coordonnée et pluri-disciplinaire. Ce qui, en passant, serait d'un grand profit pour l'ONF par exemple et éviterait des prises de position à l'emporte pièce sensées s'appliquer « pour les 20 prochaines années ». Un plan stratégique, donc, devrait être adopté d'ici l'été qui transformerait ce grand organisme de recherche en plusieurs instituts spécialisés, malléables à merci. Découper pour mieux régner constate fin mars l'association Sauvons la Recherche. Les chercheurs ne sont pas les seuls sur la brèche.

L'association des journalistes scientifiques (AJSPI) dénonce pour sa part des « tentatives de pression » auprès de certains de leurs collègues spécialistes du réchauffement climatique.

Ces pressions viennent ... de chercheurs peu convaincus du lien, pourtant largement démontré, entre activité humaine et réchauffement. Une équipe de chercheurs se distingue en la matière, celle de l'institut de physique du Globe de Paris. Ses interventions minorent systématiquement le réchauffement et l'attribue en particulier au magnétisme terrestre, ce qui choque particulièrement les climatologues américains qui se demandent si ces travaux ne « *franchissent pas la ligne séparant l'erreur simple et la tromperie* ».

CLIMAT : Record de catastrophes naturelles en 2007

Le nombre de catastrophes naturelles dans le monde a progressé d'environ 20 % en 2007 et devrait dépasser un demi-millier, selon la Fédération internationale de la Croix Rouge, qui attribue cette hausse au réchauffement climatique. Selon le rapport annuel de la Croix Rouge, publié jeudi 13 décembre, le nombre de catastrophes a augmenté de 60 % entre 1997 et 2006 par rapport à la décennie précédente. (AFP)

Présent dans cette fine équipe, un ancien ministre de la recherche, qui plus est membre de l'académie des sciences, et qui accusait déjà le principe de précaution de vouloir « *asphyxier la recherche.* » ; Claude ALLEGRE.

« *Le procès de Galilée fut raisonnable et juste* » écrit le pape en 1990 ⁽¹⁾.

Le 17 janvier 2008, ce même pape veut réitérer ces propos lors de la conférence d'ouverture de l'université de Rome la Sapienza. Face à la contestation animée par le physicien Marcello CIVI qui dénonce « *l'incroyable violation de la tradition d'autonomie des universités* » il renonce. « *La science est laïque* » proclame une banderole accrochée aux murs de la fac.

Autre signe d'obscurantisme, à la veille des 200 ans de la naissance de Charles DARWIN ⁽²⁾ et du 150^{ème} anniversaire de la parution de son livre « *l'Origine des espèces* », une enquête révèle que 20 % de la population flamande de Belgique partage les idées créationnistes, théorie qui considère que la création des animaux et des végétaux est fondée sur le texte de la Génèse pris au sens littéral. Ajoutez à cela une déclaration présidentielle estimant que « *dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé et le pasteur* ». N'y aurait pas une panne dans nos lumières ?



(¹) GALILEE. Astronome et physicien (1561-1642). Fondateur de la méthode expérimentale. Comparait en 1633 devant le tribunal de l'inquisition. Il avait eu le culot (ou le courage ?) de soutenir la thèse de Nicolas Copernic selon laquelle la Terre n'était pas le centre de l'univers.

(²) Charles DARWIN. Naturaliste et biologiste (1809-1882) . Théoricien de la notion d'évolution des espèces. Le 14 octobre dernier le vice-ministre polonais de l'éducation déclare que « la théorie de l'évolution était un mensonge, une erreur que l'on a légalisée comme une vérité courante ». (Le Monde 17 octobre 2007).

QUAND UNE SOCIÉTÉ NE SOUTIENT PLUS SON PATRIMOINE FORESTIER

Chaque semaine le forestier parcourt ses parcelles, récolte des bois feuillus ou résineux qu'une longue tradition forestière nous a transmise. Cette « élaboration » s'est perpétuée de siècle en siècle, d'ancien à stagiaire sous l'œil paternaliste du forestier expérimenté, comme un coureur de fond passe le relais à son suivant.



Nous récoltons aujourd'hui ce que nos aïeux ont planté et élevé, serons-nous capables de transmettre le même capital à nos enfants... ?

Sur le fond, les organismes de soutien à la forêt chargés de libérer des enveloppes budgétaires comme le FFN n'existent plus, les subventions sont devenues très rares, voir inexistantes.

Les travaux forestiers sont très chers, les collègues plus anciens feront facilement la différence, pour un prix donné, la surface réalisée a fondu de moitié entre 1998 et 2008 alors que le M3 de bois résineux n'a encore pas retrouvé son cours de 1986...

Les densités de plantations ne sont plus les mêmes, comment récolter des volumes (trituration, billons sans nœuds) sur des chantiers à 1 000 ou 1 600 plants/HA.

Enfin le réchauffement climatique et ses influences sur les étés secs inquiète quant à la gestion durable d'un peuplement.

Le mot est lâché « gestion durable ». Pourtant jamais on ne s'est si peu soucié de la forêt. Hormis son affichage écologique ; l'on y puise ses produits comme une main dans un portefeuille. Attention quand même, le portefeuille aurait tendance à se dégonfler.

Nos modes de gestions « optimisés » depuis le PPO, nous interrogent sur la pérennité de notre patrimoine forestier, jusqu'ici envié par bien d'autres pays européens. Ce qui nous fait craindre parfois que le principal ennemi de la forêt, n'est ni l'abatteuse ni le bostryche, mais bien le marteau du forestier.



LA BOMBE A RETARDEMENT DES POSTES VACANTS

Les contrats de plan se suivent et ne se ressemblent pas, de 2002 à 2006 le deal était cruel mais avait le mérite de la clarté, tous les ans le DT avait un nombre de postes à supprimer pour arriver à un effectif cible. Avec le contrat en cours nous connaissons simplement l'effectif de départ mais nous n'avons aucune d'idée du nombre que nous serons à l'arrivée.

En 2006 le DG avait juré ses grands dieux que si les personnels développaient de la valeur ajoutée lors du contrat de plan à venir, l'emploi serait maintenu à l'ONF. Le SNUPFEN avait dénoncé cette fausse promesse, avec raison, puisque la valeur ajoutée est au rendez-vous et malgré tout des postes sont supprimés.

En fin de contrat 2002-2006 la DT Franche-Comté comptait 577 ETP (équivalent temps plein) alors que l'effectif cible était de 586. L'objectif 2007 était de 580 ETP mais nous avons terminé l'année à 569. Au dernier bilan de la fin février la DT compte 562 ETP soit 13 de moins que l'effectif de la fin 2008.

Au rythme actuel des départs en retraite, des mutations et des faibles perspectives d'embauches le déficit en personnels sur la région, déficit qui dure depuis 4 ans déjà, va encore s'amplifier. Dans le numéro précédent d'Antidote nous pensions faire de la provocation en imaginant être 560 fin 2008 malgré un objectif de 575 ETP, mais nous étions loin du compte. En fait c'est la direction qui fait dans la provocation au sujet de l'emploi.

Vacances j'oublie tout...

Alors que le contrat 2002-2006 était censé résoudre le problème des postes vacants avec les suppressions des postes, la DT Franche-Comté, ou plutôt les personnels de la DT, sont à nouveau confrontés à ce problème depuis 2004.

De 586 ETP fin 2006 nous devons passer à 575 fin 2008 et pourtant la DT a choisi de ne pas choisir les postes à supprimer. Elle s'appuie sur la notion de « vacance frictionnelle » pour augmenter sans limite le nombre de postes vacants sans les rayer de l'organigramme.

Les postes vacants jouent un rôle de tampon. Bonne nouvelle pour les uns car il n'y a pas de postes réellement supprimés pour le moment mais mauvaise, très mauvaise nouvelle pour tous ceux qui sont concernés par un poste vacant dans une équipe car la situation risque de s'éterniser.

C'est pourquoi à l'initiative du SNUPFEN l'intersyndicale Franche-Comté lance une action à décliner dans tous les services, la création de collectif de défense de l'emploi. Dans chaque service les personnels sont invités à s'engager afin de défendre l'emploi en refusant d'assurer l'intérim des postes vacants et surtout les suppressions de postes.

L'oignon fait la soupe mais l'union fait la force, c'est dans les services où la direction ne perçoit pas de résistance que le risque est le plus grand de voir des situations de postes vacants perdurer ou des postes supprimés. Il est temps pour chacun de s'engager à travers un collectif pour défendre l'emploi à l'ONF.



FORETS TROPICALES TROP VITALES

Des chercheurs viennent de découvrir qu'une part importante du CO2 est absorbée par les forêts des tropiques. Leur destruction continue pourtant à un rythme élevé.

On a enfin trouvé le poumon vert de la planète bleue... Dans les années 70, des écologistes appelaient à protéger les forêts tropicales en affirmant qu'elles fournissent l'oxygène de la planète. Les scientifiques leur rétorquaient alors qu'une forêt naturelle à l'équilibre consomme autant d'oxygène qu'elle en rejette. Voici que des chercheurs viennent de découvrir que les forêts tropicales constituent bien une sorte de poumon vert, mais pour une toute autre raison. Elles n'«oxygènent» pas la planète, mais subtilisent le carbone de l'air et le stockent. Le tout en quantité phénoménale. Du Brésil aux Philippines, les forêts tropicales diminuent l'effet des émissions de CO2 dues à l'homme, accusé de modifier le climat.

L'énigme du carbone manquant

«Nous étions loin d'imaginer que les forêts tropicales pourraient jouer un tel rôle !» Philippe Ciais téléphone cet aveu depuis la ville sibérienne d'Irkoutsk. Chercheur au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (1) de Saclay (Essonne), il y négocie avec des collègues russes l'organisation de vols au-dessus de l'immense forêt de Sibérie afin d'y mesurer les teneurs en gaz carbonique jusqu'à 5000 mètres d'altitude. Une pratique qu'il mène une fois par mois depuis 1996, au-dessus de la forêt d'Orléans. Ses mesures, ajoutées à celles d'autres scientifiques - américains, japonais, russes, britanniques, allemands et australiens -, ont fourni la matière d'un article paru dans *Science* (2) où cette équipe admet que les spécialistes se trompaient en grande partie sur l'une des questions clés du changement climatique : le destin du CO2 issu de la combustion du charbon, du gaz et du pétrole. Sa découverte : les forêts tropicales croquent un milliard de tonnes de carbone par an, opération dont elles étaient jugées incapables, et dont la mise en évidence oblige à considérer d'un œil inquiet leur devenir.

A l'origine de cette découverte, une énigme, celle du carbone manquant que Philippe Ciais résume : *«Nous savons combien nous émettons chaque année de carbone dans l'atmosphère, nous savons également combien il en reste - environ la moitié -, puisque nous suivons avec précision la teneur moyenne de l'atmosphère en CO2, qui est actuellement de 380 parties par million [ppm, ndlr]. En revanche, nous n'avons qu'une estimation très incertaine de la localisation des puits où disparaît l'autre moitié de ce gaz carbonique.»*

Grave erreur

Jusqu'alors, les scientifiques pensaient que ce gaz se nichait à égalité dans les océans et dans les forêts du Nord. Celles-ci, en pleine croissance depuis un demi-siècle, utilisent le carbone atmosphérique qui se trouve alors transformé en bois ou enfoui dans les sols forestiers. La plupart des modèles du cycle du carbone concluaient que ces forêts avalent environ 2,4 milliards de tonnes de carbone par an. Et calculaient que les forêts tropicales ne stockaient rien et, à l'inverse, émettaient du CO2 via la déforestation. Erreur, grave erreur, expliquent les 22 auteurs de l'article de *Science*.

Pour reconstituer les flux de carbone et élucider l'énigme des puits, les chercheurs réalisaient des mesures à hauteur d'arbre. Philippe Ciais a eu l'idée, reprise par des collègues d'autres pays, de mesurer ces teneurs selon un profil vertical, à l'aide de petits avions, du sol jusqu'à 5000 mètres d'altitude, autorisant une reconstitution plus précise des flux, à l'échelle de la planète et dans l'ensemble de l'atmosphère. Armés de cette «vérité du terrain», les chercheurs ont obtenu une autre solution à l'équation du cycle du carbone. Surprise : elle fait glisser un bon milliard de tonnes de carbone du Nord au Sud, des forêts boréales et tempérées aux forêts tropicales et équatoriales.

Cette découverte ne permet pas seulement de mieux comprendre le système Terre. Elle pèse sur la capacité à calculer *«les effets climatiques futurs de nos émissions de CO2»*, explique Philippe Ciais. *«Pour un même scénario économique, exprimé en tonnes de CO2 émis, il peut y avoir une différence de 100 à 200 ppm de CO2 à la fin du siècle, soit environ un degré d'écart en termes de température moyenne à la surface de la planète, selon le rôle que jouent les forêts boréales et tropicales dans les modèles climatiques.»*

Or, un degré, c'est plus que le chauffage mesuré depuis un siècle ! Les modèles actuels parient sur des forêts boréales gourmandes en CO2 et sur des forêts tropicales à l'équilibre, hors les effets de la déforestation due à l'homme. Si les auteurs de l'étude ont raison, il va falloir modifier les modèles afin de simuler correctement le futur climatique.

Nouveaux motifs d'inquiétude

Cette découverte suppose aussi de repenser la gestion des forêts tropicales en tenant compte de leur rôle dans le cycle du CO2. Jusqu'alors, l'inquiétude était causée par les émissions dues à leur déforestation. Il faudra y ajouter deux motifs de préoccupation. D'abord, leur stockage de CO2 sera probablement «*de moindre durée que celui des forêts boréales, car les cycles biologiques [croissance et décomposition des arbres, ndlr] sont plus rapides sous les tropiques*», avertit Philippe Ciais. En outre, cette capacité va s'amenuiser avec la poursuite de la déforestation. Le développement démographique et économique des pays tropicaux semble rendre inéluctable la réduction de leurs forêts. Puisque les conséquences climatiques de cette déforestation seront plus importantes que prévu, la mise en œuvre de politiques capables de minimiser cette évolution devient cruciale.

Bali décembre2007 :

Selon les observations par satellites, le déboisement pourrait augmenter du 34 % entre août 2007 et juillet 2008

* 88 % des déboisements en Amazonie sont illégaux

* Au Brésil seules 2 % des contraventions sont payées

* Filière agro carburant : « pour augmenter les cultures de palmiers à huile, on rase ou l'on brûle des forêts tropicales entières ». (Libé 05/07/07)

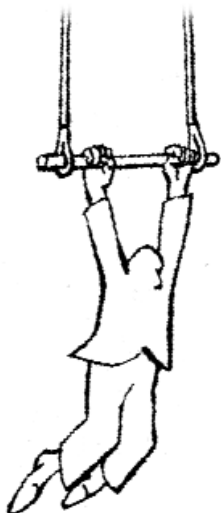


(1) Le LSCE est un laboratoire mixte CEA, CNRS et université de Versailles-Saint-Quentin.

(2) Britton B. Stephens *et al.* 22 juin 2007.

Article tiré de Libération du 8 septembre 2007.

EVOLUTION COMMERCIALE , QUELLES NOUVELLES DU FRONT ?



Les contrats d'approvisionnement résineux sont maintenant devenus des éléments incontournables, qu'on le veuille ou non, d'une politique commerciale en constante évolution. Il y a quelques années, les ventes publiques et les appels d'offres divers suffisaient à répartir la matière première entre les acheteurs. Puis les contrats petits bois et chablis ont vu le jour, permettant après quelques cafouillages, de sécuriser les coupes de ces produits qui n'étaient pas toujours faciles à vendre par le passé.

L'envolée des prix du bois depuis quelques mois suite à une pénurie sur cette matière première, a permis à de gros acheteurs plus éloignés de venir mordre dans le gâteau franc-comtois .

Quelques rappels.

La production résineuse des Vosges devrait se stabiliser vers 750 000 m³ par an dans les années à venir, soit approximativement le volume scié actuellement par Siat-Braun. Les autres grosses scieries dévoreuses de bois dans un rayon moyennement proches, sont Klenck, (600 000 m³/an), Monnet sève / Ducret (600 000 m³ /an), Stahlinger en Suisse (potentiel de 1 M de m³ /an), ainsi que Zahnd , auxquels s'ajoute aussi de manière ponctuelle, les Scieries Réunies d'Abreschwiler et quelques autres plus modestes.

Le volume résineux disponible en forêt publique franc-comtoise est de l'ordre de 850 000 m³ /an.

Pour ceux qui n'ont pas de calculette, il manquerait environ (ce sont des ordres de grandeur) , 1 million de m³ par an dans la zone de production résineuse situées à 300 km autour du département du Doubs. Bien sûr, ces chiffres sont en constante variation notamment en fonction des aléas climatiques et de la conjoncture internationale : en effet, depuis quelques semaines, le léger tassement observé sur la demande serait dû à une mévente des bois allemands sur le marché américain, bois qui pourrait nous arriver en partie dans la zone concernée. De même, les 10 millions de m³ de chablis de février en Europe centrale vont sûrement infléchir ces tendances.

Bref, ces fluctuations sont bien connues de nos acheteurs locaux qui se font des cheveux blancs pour savoir s'ils vont encore pouvoir acheter un morceau de bois dans les années qui viennent et surtout à quel prix .

D'où l'idée de remettre en route des contrats d'approvisionnement, appelés contrats bilatéraux, afin disent les acheteurs de sécuriser leurs achats . Les vendeurs aussi auraient bien voulu sécuriser leurs ventes dans les années difficiles de 2000 à 2005 où, on l'a déjà oublié, nous vendions avec peine des bois à 50 € le m³ bord route...

Y'a t'il un pilote dans l'avion ?

La décision d'adhérer à ces contrats n'est plus tellement une question commerciale, mais une décision politique, puisqu'on demande aux propriétaires de soutenir la filière bois locale.

Bien sûr, on peut trouver des arguments positifs qui plaident en faveur de ce système, comme effectivement le maintien de l'emploi local, la diversité des petites scieries, le faible impact environnemental du transport sur de courtes distances, le façonnage des produits en prévente, la possibilité de livrer des bois au printemps pour soulager l'automne, etc, mais j'ai la désagréable impression qu'on demande toujours aux mêmes de faire des efforts !

On peut comprendre les inquiétudes de certains élus qui se sentent une fois de plus mis à contribution pour soutenir, par une forme de protectionnisme, la filière bois locale qui je le rappelle, se réclame pourtant libérale...

De plus, l'appétit féroce de l'Office qui est à l'affût de la moindre maîtrise d'œuvre n'est sans doute pas étranger à la pression exercée sur les vendeurs.

Quoiqu'il en soit, nous pensons qu'il est souhaitable de conserver des systèmes commerciaux variés, que ce soit sous forme de contrats d'approvisionnement mais aussi de ventes publiques et de conserver en parallèle les deux modes d'exploitation, soit par l'acheteur, soit par le vendeur.

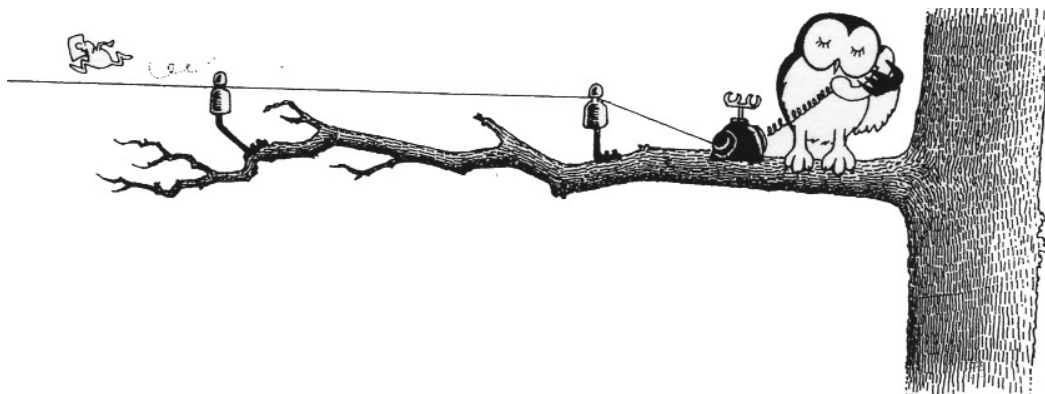
A ce propos, la volonté des vendeurs de privilégier de plus en plus le façonnage par leurs soins pour des raisons bien connues, n'est actuellement pas bien vu d'un de nos acheteur local. Ce dernier, avec une politique d'achat élevée des bois sur pied, semble vouloir faire couler les contrats petits bois. Il est certain que lorsqu'on est un libéral pur sucre, on a du mal à accepter que les fonctionnaires que nous sommes, viennent piétiner les plates-bandes du façonnage, du tri et de la plus-value autrefois dévolus aux seuls acheteurs !

Il est probable que nous devrons défendre la partie de façonnage qui nous est octroyée à condition bien sûr que les moyens mis en œuvre soient suffisants. Or, il semble, de plus en plus, que les forestiers soient sollicités pour développer le façonnage, mais que puisque c'est une tâche conséquente en terme de temps et d'énergie, ils soient contraints de ne plus effectuer certaines autres fonctions. A défaut d'embauches, nous attendons de la direction qu'elle nous dise clairement, à nous et surtout à nos clients, les communes forestières, les missions que nous devons faire et celles que nous devons passer à la trappe.

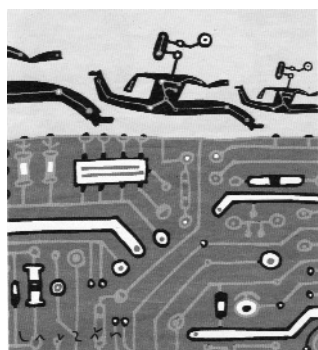
Se donnera-t-elle les moyens de ses ambitions ?



BRÈVES



□ **L'habile homme** : décidément l'écologie est une bien bonne fille, on lui fait les enfants qu'on veut. Sous prétexte de préserver les sols d'un tassement excessif notre DT nouveau souhaite cloisonner toutes les parcelles lors des passages en coupes afin de limiter la circulation des engins. Avantage immédiat de cette mesure post Grenelle de l'environnement, 25 % de volume récolté en plus.



□ **Vous avez dit concurrence** : un conducteur de travaux souhaite se mettre à son compte et demande une disponibilité. Pour la DG c'est nient. Nous qui commençons à croire aux vertus commerciales de la guerre de tous contre tous, c'est décevant.

□ **Suggestion formation** : notre bonne et forestière Franche-Comté est dorénavant sous la pression constante des forestiers eux-mêmes soumis à la PSR, pardon prime spéciale de résultats qui ne manquera pas de faire bondir les VPR, pardon les volumes présumés réalisables réclamés par notre sagace DT. Et pour les plus scrupuleux d'entre nous pour lesquels le chiffre ne résout pas tout, des stages de relaxation ?

□ **Cercle vicieux** : Une étude réalisée en Amérique du Nord montre que le réchauffement climatique engendre des étés plus secs et des sols forestiers moins humides. La conséquence sera une augmentation des incendies et au lieu du stockage, un rejet massif de CO₂ par la forêt.

□ **Un symptôme** : lors de la tempête de 99 pas un forestier ne récrimina à l'idée de donner la main aux copains croulant sous les chablis. Après six années de libéralisme PePeOesques à l'ONF, une UT met au vote le principe d'une aide aux martelages dans une UT voisine sinistrée (en personnel cette fois) – 50 % pour, 50 % contre.

□ **Au voleur !** Encore un service payant ONF retoqué parce que trop cher. Dommage, le diagnostic paysager proposé était bien beau et les équipements d'accueils plutôt plaisants. Revoyez votre copie, nous répond la commune, en le faisant savoir à tous par journal interposé.



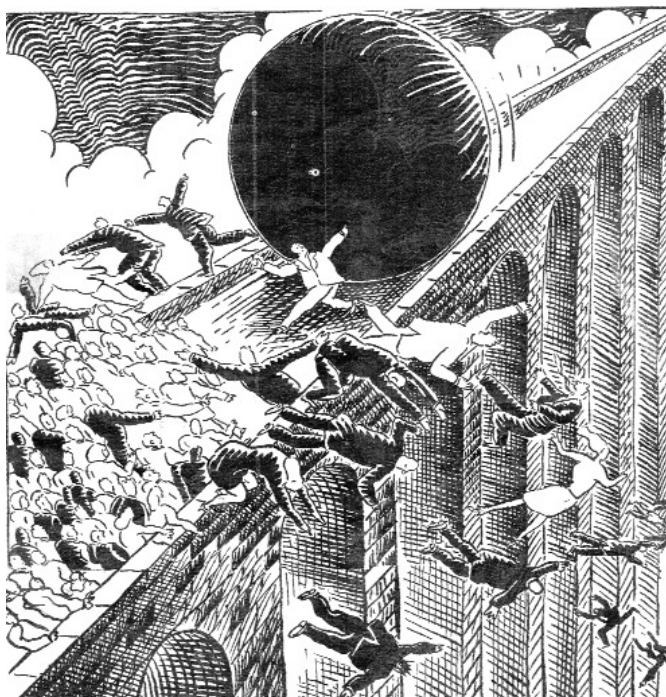
❑ **Mortelle coquille** : Je viens de lire la lettre du DG concernant les suicides à l'ONF.

Paragraphe deux : « deux suicides en 2007 après deux en 2006 sur une communauté de 10 000 c'est deux de trop ». Deux de trop ?

❑ **Brutalité** : un courriel nous apprend qu'un DA présent depuis un an ne fait plus l'affaire . Viré. Un collègue perd ses fonctions au bassin de travaux dans deux mois, sans en savoir plus sur son avenir. Un autre nous confie avoir fait une dépression à cause du boulot, sans que son entourage professionnel ne s'en soit rendu compte. L'insécurité au travail et la peur de ne pouvoir assurer font des ravages. Drames silencieux qui selon le bureau international du travail coûtent 60 milliards d'Euros/an. Le 21 janvier le SNU Solidaires porte plainte contre le Directeur général pour « mise en danger de la santé d'autrui ».

❑ **La planète financière** nous entraîne dans la « grande glissade ». Il n'est pas inutile d'avoir en mémoire la remarque du patron voyou de l'entreprise géante ENRON, qui sept mois plus tard fera faillite et mettra son personnel sur la paille : « je crois en Dieu et je crois dans le marché ».

❑ **1966 E** : l'hiver aura été clément pour les fumeurs relégués à des bouts de trottoirs humides, aux arrières cours grisâtres ou sous des auvents de fortune. Avec 1.1 degrés en plus en moyenne, il aura été le plus chaud depuis 1950. Le code, lui, reste inchangé.



❑ **Communication** « Produire plus tout en préservant mieux », c'est le message que le DG souhaite mettre en avant après le Grenelle de l'environnement mais les forestiers ne sont pas dupes. Néanmoins en matière de communication nous pouvons noter les progrès de l'administration. Il y a quelques années sur le bureau de Poste de mon village on pouvait lire à l'occasion du passage aux 35H00 « Dorénavant pour mieux vous servir la Poste sera ouverte 2H00 de moins par jour ».

❑ **Véritable syndicat criminel aux multi-activités**, selon l'association Global Witness. Au Laos, un habitant de la province de NAMTHA a disparu depuis fin janvier. Enlevé par des hommes en uniforme, ce militant des cultures vivrières, dénonçait la destruction de la forêt tropicale au profit de l'hévéa, exploité par des groupes privés chinois du caoutchouc.

❑ **Ouvriers contre fonctionnaires** : le DT affiche sa volonté de garder une proportion conséquente de fonctionnaires parmi les conducteurs de travaux. Mais, il n'en a ni ne veut s'en donner les moyens. Les représentants des ouvriers en profitent pour maintenir la pression sur les postes vacants et sur les fonctionnaires en place. Mais quel jeu jouent-ils donc ?

PRIME A TOUS LES ETAGES

Le régime indemnitaire défini par le décret du 30/12/05 prévoit par son article 6, la possibilité de moduler la PSR, « ... *en fonction des résultats obtenus par l'agent par rapport aux objectifs définis pour l'année* » (variation possible de 75 % à 150 % du montant de référence). Le solde pour la période de référence sera versé au cours du 1^{er} semestre de l'année suivante.

Cet article précise aussi « *qu'en cas de résultats notoirement insuffisants, sur la base d'un rapport motivé transmis à l'agent, la modulation négative peut aller jusqu'à l'absence de versement de la PSR* », mais « *qu'en cas de résultats exceptionnels, sur la base d'un rapport motivé, le montant de la PSR effectivement perçu par l'agent peut être majoré sans excéder le double du montant de référence* ».

Notre Directeur Général aurait pu ne pas appliquer ce décret. Son choix a été différent. Les syndicats, dans leur ensemble, le SNU en particulier rejette le principe de la modulation de la PSR. Bien qu'opposée notre organisation a choisi de participer aux réunions de mise en place pour en connaître les mesures. Nous constatons que cette modulation ne fait que creuser les écarts entre catégories, l'amplitude de la modulation étant variable selon les corps, et selon la base de référence. Il va de soi que pour les cadres la base de référence est nettement supérieure à un cadre C. La DG pour mettre en place cette modulation injecte une masse financière importante. Pour la première année, cette modulation sera plutôt favorable à tous. Mais il ne faut cependant pas oublier sur quels principes cette modulation est mise en place : principe de prime à la concurrence.

Une proposition du SNUPFEN Solidaires

Afin de réduire l'amplitude qui existe entre les primes, le SNUPFEN a proposé à la DG d'utiliser la masse financière qu'elle compte engager dans la mise en place de la PSR en augmentant de 500 € les primes des personnels n'ayant bénéficié d'aucune revalorisation de leur rémunération suite au PPO : les adjoints administratifs, les secrétaires administratifs et les techniciens supérieurs sur poste B3-B4.

Les critères de classement sur lesquels sont assis cette modulation sont au nombre de 3 :
critère de niveau structure pour 1/3
critère de niveau collectif pour 1/3
critère individuel pour le 1/3 restant.

Chaque niveau aura aussi ses sous-critères en fonction de l'atteinte des objectifs :
résultats moyens 1/3
résultats atteints 2/3
résultats dépassés 3/3

mais aussi des critères quantitatifs et qualitatifs pour le critère individuel.

Pour obtenir la modulation optimale, il faut que tous les objectifs de tous les niveaux soient atteints. Si un niveau n'atteint pas ses objectifs, votre modulation s'en trouvera modifiée.

Bonjour la concurrence. Vive la délation.

Parlons climat social (mot tabou à l'ONF actuellement) ; aujourd'hui, un mal-être certain existe, qu'en sera t'il demain ? Les individus forment des équipes, équipes qui forment des structures. Mettre les individus en concurrence dans l'atteinte de leurs objectifs, individualisés, mais également de l'objectif de leur équipe, augure mal d'un climat social serein et confiant. Attention à celui qui n'aura pas réalisé ses objectifs, mais attention à celui qui les aura dépassés : la taille du gâteau reste la même, seule celle des parts varie. La chasse est ouverte.

Il faudra être vigilant sur la définition de vos propres objectifs, mais aussi des objectifs de votre équipe et de votre structure.

Attention à ce que ces objectifs soient réalisables et équitables.

Si dans un premier temps la variation de la modulation choisie par la DG (phase d'installation oblige), reste dans des mesures respectables, le décret autorise une amplitude largement plus importante.

Les personnels sont-ils inquiets de cette mise en place ou y sont ils favorables ? Gagner plus mais à quel prix ? Quel avenir pour l'ONF ?

Beaucoup ont encore confiance en notre établissement et n'envisagent pas qu'il soit possible de mettre en place des mesures aussi néfastes au personnel et à la forêt.

Des mesures semblables ont été mises en place dans d'autres organismes. Incidences de ces modifications : flicage intempestif, accroissement du stress, dépendance aux médicaments, perte de valeurs communes.

A vous, à nous de réagir.



LES ADMINISTRATIFS SE RENCONTRENT



Depuis quelques années, le SNUPFEN organise des réunions spéciales « Administratives », soit à Besançon, soit dans les Agences.

Cette année l'AG a eu lieu le jeudi 27 mars, à la salle de réunion de la DT. Une trentaine de personnes venues de toute la région étaient présentes.

Les thèmes proposés portaient sur les conditions de travail, les métiers de soutien, l'entretien annuel, les carrières, la formation professionnelle...

Une assemblée générale est pour nous un lieu d'information mais aussi et surtout un lieu de libre expression, d'échanges d'idées et de pratiques professionnelles.

Pari tenu et nous en remercions les administratifs présents. Toutes les agences étaient représentées, tous les services également. Cette diversité a permis des échanges fructueux et nourris.

Cette assemblée a mis en évidence l'attente forte des personnels pour des réunions spéciales « administratifs ». Nous souhaitons répondre à cette attente tout en rappelant qu'il est important de ne pas se couper des autres corps et que le personnel administratif doit être présent au sein des assemblées générales avec les personnels techniques, pour y faire valoir leur identité, leurs revendications et leur appartenance à un même établissement.



Cette rencontre a permis également de faire mieux connaître notre organisation syndicale, multicatégorielle et de présenter Marie-Françoise CHATELAIN, Secrétaire Générale adjointe qui assure une permanence syndicale à la direction générale ainsi que Jacques DUCARME, secrétaire régional du SNU SOLIDAIRES.

Marie-Françoise est toujours disponible et qualifiée pour répondre à toutes vos questions. Des personnels administratifs du SNU siègent également dans toutes les instances : CAP, CHS, CTP.

N'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants locaux pour obtenir leurs coordonnées ou pour évoquer les sujets qui vous préoccupent.

Merci encore à tous les participants et rendez-vous à l'automne.

ELECTIONS POUR LE COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE TERRITORIAL

A chaque élection pour le CTPT les organisations syndicales lavent toutes plus blanc que blanc.

Pourtant il faut bien reconnaître que les membres qui siègent au CTPT sont souvent gagnés par le découragement.

Que d'efforts dépensés pour un résultat bien maigre !

Que d'avis très pertinents et bien argumentés qui, au final, sont suivis par la triste impression que le rouleau compresseur de l'administration continue d'avancer sans discernement dans le jardin des personnels au travail.

Rappelons malgré tout, qu'avant 1983, année qui marqua l'instauration de cette instance, l'information de l'administration était partielle, rare (eh oui !) et parfois tellement déformée par les différents niveaux hiérarchiques qu'il était difficile de différencier la vérité des rumeurs, hormis les écrits des syndicats.

En ces temps là nous n'avions pas les sujets brûlants d'aujourd'hui : spécialisations, rénovations incessantes des procédures informatiques, remaniements perpétuels des services, individualisations, réductions d'effectifs, EAIE, objectifs... pour n'en citer que quelques-uns.

Quel est le bilan aujourd'hui ?

Après 25 ans de pratique, l'administration n'admet toujours pas ses obligations légales en matière de CTPT.

Il nous faut toujours nous battre pour obtenir des documents de travail de qualité dans un délai raisonnable afin de préparer ces réunions dans de bonnes conditions.

La diffusion du compte rendu reste inégale selon les zones géographiques.

Le suivi écrit des avis donnés est une obligation légale que l'administration bafoue à chaque fois.

Les déclarations verbales, la main sur le cœur, ne peuvent nous satisfaire.

Cependant, la mise à l'ordre du jour des sujets que nous demandons est à peu près respectée.

Une majorité absolue des sièges côté représentants des personnels d'une ou de plusieurs organisations syndicales permet d'imposer une question à l'administration.

Le nombre de sièges qui traduit la représentativité syndicale est par conséquent déterminante.

Ne serait-ce que pour cela chaque votant compte.

Ensuite les réponses, ou les non réponses, de l'administration valent ce qu'elles valent...

Notons aussi qu'à l'issue des élections l'analyse de la liste des non votants surprend toujours.

Voter est un acte de respect pour tous les membres qui siègent quelque soit leurs convictions.

Au SNUPFEN Solidaires des militants se dépensent sans compter au sein d'un réseau multi catégoriel.



Prendre la peine de voter et de mettre le bon bulletin dans les bonnes enveloppes, en son âme et conscience, est un encouragement sur lequel nous comptons.



UNE NOUVELLE AVENTURE

Début 2006, ne supportant plus l'ONF et ses dérives, un chef de triage se met prématurément en retraite et décide d'exercer ses talents de forestier en s'établissant comme entrepreneur. Il tire pour Antidote un premier bilan.

Le temps des questions

Partir ? Rester ? Rester ? Partir ?... Entré tardivement dans la Fonction Publique, que faire ? Poursuivre coûte que coûte mon activité ONF jusqu'à 60 ans ou demander la modeste retraite qui m'est due et exercer une activité indépendante ? Depuis 2003 et la mise en place de la réforme le cœur n'y était plus. Sans « portefeuille » de clientèle constitué en activité, contrairement aux apparences, le choix restait incertain. Et puis basta ! On verra bien : je me suis jeté à l'eau !

Le temps des démarches

Tout fonctionnaire qui souhaite exercer une activité professionnelle privée doit demander l'avis d'une commission nationale chargée de rendre un avis sur la compatibilité avec ses précédentes missions. De plus, ayant choisi de m'installer avec un statut d'ETF, pour pouvoir, le cas échéant, réaliser des travaux, il faut passer devant une commission chargée d'évaluer la présomption de salariat. Dans les deux cas, l'ONF m'a mis des bâtons dans les roues. L'édifice est-il si fragile, qu'un type qui crée une entreprise à 56 ans est susceptible de le faire vaciller ?... Pour faire bonne mesure le représentant des OF se range à l'avis de l'établissement. Malgré tout, je finis par obtenir les autorisations sans restrictions majeures.

En route pour de nouvelles aventures

S'équiper : petit matériel forestier, matériel informatique, un véhicule, et au boulot ! S'assurer : pas de cotisations sociales à la MSA la première année (c'est toujours ça), 45 % du bénéfice les années suivantes. Assurances accident du travail, responsabilité civile professionnelle, assurance incapacité professionnelle... Mettre au point des tarifs d'intervention : quelques références à droite, à gauche. Pas simple, tâtonnements, il faudra ajuster avec l'expérience. Tarif maxi : celui des ouvriers forestiers de l'ONF encadrement inclus.



Proposer ses services : gestion forestière, estimations, accessoirement travaux. Les premiers clients arrivent, un Groupement Forestier donne suite à ma proposition : estimation, gestion et PSG. C'est parti !

Et en même temps, mettre au point les applications informatiques pour la présentation des documents de travail ou à remettre au client : c'est fou ce que ça prend comme temps.

Davantage d'autonomie et... de responsabilités

Quel bilan après bientôt 2 ans d'activités ?

D'abord l'autonomie, c'est un changement énorme : finies les procédures lourdes et surtout inutiles, terminées les décisions incompréhensibles, sinon absurdes mais qu'il faut appliquer, révolus les coups de gueule contre les âneries de l'encadrement...

La solitude : dans le travail c'est peut être sympa, mais les collègues ça a du bon aussi. Dans les prises de décision : il faut assumer.

Conserver son éthique : prélever du bois en fonction de l'intérêt de la forêt et du propriétaire, pas d'un diktat dont on connaît l'hypocrisie.

Continuer à améliorer les procédures, ça prend du temps mais c'est nécessaire.

Rompre l'isolement

Coincés entre les experts et les coops. L'activité des Techniciens Forestiers Indépendants est mal reconnue. Se rencontrer, se regrouper, échanger des informations, collaborer, aider des jeunes à s'installer... Adhésion à l'AnaTeF (Association Nationale des Techniciens Forestiers Indépendants) autour d'un code de déontologie : nécessaire et indispensable, même si l'association elle-même a besoin de se dynamiser.

Et puis garder les contacts amicaux avec les anciens collègues.

Une activité encore précaire mais en consolidation

Un boulot à temps plein mais des revenus nettement inférieurs à ceux d'un agent débutant... En travaillant surtout sur des propriétés de faible surface, il faut sans cesse trouver de nouveaux clients. Beaucoup de temps passé en prospection, contacts fructueux ou non, amélioration de procédures, suivi comptable, tâches administratives diverses...

Environ 40 % d'activités en gestion, autant en estimation, 15 % en sous-traitance et le reste en travaux de sylviculture ou de maintenance. Un rayon d'activité de 50 kilomètres mais quelques déplacements plus lointains.

Quelques relais, des notaires, des amis, quelques anciens collègues (si, si !), petit à petit le bouche à oreille fait son effet. Les coupes marquées l'an dernier génèrent de l'activité aujourd'hui. Je mesure la chance de bénéficier d'une certaine expérience, d'être connu (et vraisemblablement reconnu) au plan local. Pas évident pour un jeune de se lancer sans pouvoir compter sur un minimum de ressources complémentaires, sauf à reprendre une affaire déjà sur les rails.

Le plus souvent les clients sont reconnaissants du travail accompli. Ce n'est toutefois pas toujours le cas : relativiser !

Vraisemblablement, le temps passant, l'investissement en énergie diminuera peu à peu : envisager de lever le pied.

Et si c'était à refaire ?

Une fin de carrière à l'Office était possible, en faisant le dos rond. Plus confortable probablement: gain d'échelon, amélioration de la retraite..., mais au prix de renoncements pour moi insurmontables. Et puis, les quelques échos en provenance de la maison indiquent plutôt une tendance à la dégradation continue.

Certes, depuis le début de cette nouvelle activité, que d'énergie déjà déployée ! Et que d'énergie à déployer encore ! Un pari insensé, probablement.

Mais au bout du compte, ni remords ni regrets.



*« Celui qui n'est pas occupé à naître s'occupe de mourir »
(Bob Dylan)*

POURQUOI SE SYNDIQUER ?

On peut vouloir défendre ses intérêts, seul. Cela peut marcher, un temps, parfois une carrière durant, cela peut rater aussi.

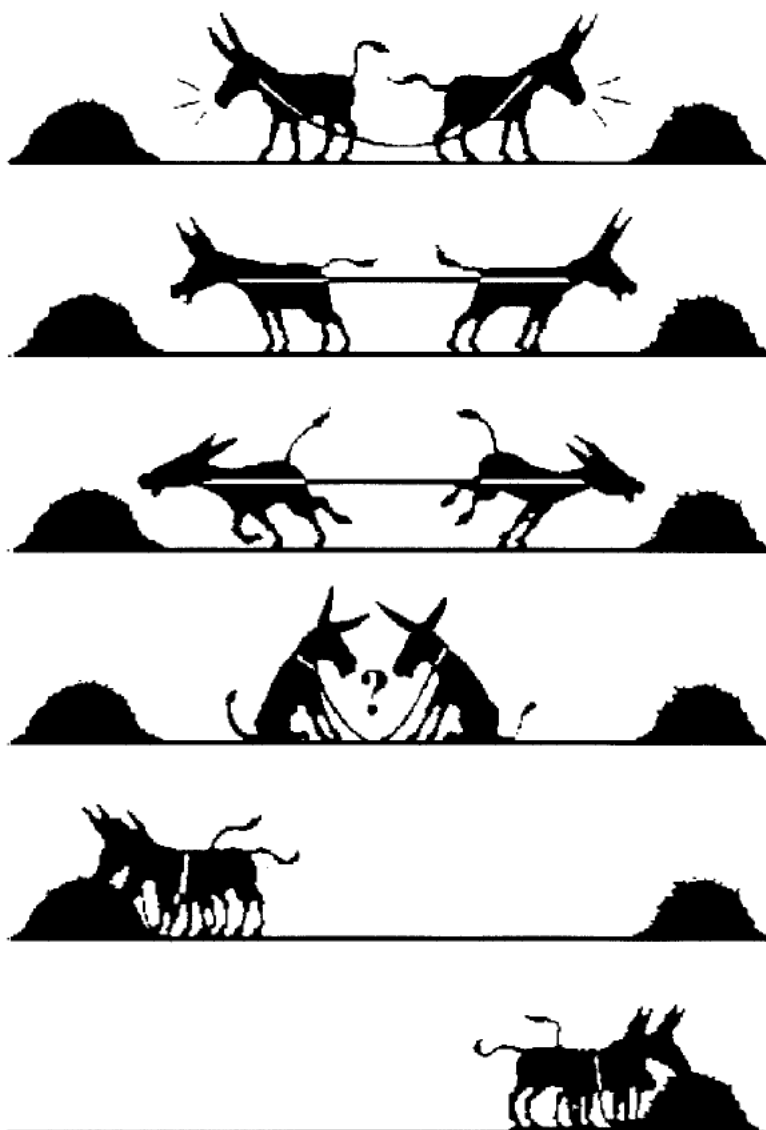
On peut préférer ne pas faire de vagues, rester dans son coin, en priant que tout se passe bien. On peut aussi choisir de ne faire qu'obéir à sa direction, quoiqu'il en coûte à soi-même, à ses collègues, et aux générations suivantes.



A l'inverse, on peut choisir de s'intéresser à l'autre, son collègue, son successeur, son prochain, dans la juste mesure qu'il est l'égal de soi-même parce qu'il est singulier lui aussi.

On peut choisir de le défendre et en le défendant, se défendre soi-même. Cela s'appelle la solidarité. Cela s'appelle la responsabilité. Se faisant, on crée un collectif, on se regroupe autour de valeurs communes, on discute, on débat, on apprend, on se soutient. On n'est plus seul.

Le collectif s'organise, se structure pour porter des actions. Il conquiert ainsi les moyens de ses ambitions : appui juridique pour ester en justice, information des personnels, représentation dans les instances consultatives, barrages contre les abus de pouvoir.



Chacun aspire plus ou moins à être son propre patron surtout dans le métier de forestier, où une forte part est laissée à l'initiative individuelle, mais la réalité de notre condition de salarié demeure.

Et un salarié ne peut se défendre qu'uni à d'autres, car il n'a ni les moyens financiers, ni forcément les connaissances ou les compétences, ni nécessairement le temps d'organiser sa défense.

Pourquoi se défendre et quoi défendre ? Qu'est-ce qui est en danger ?

Parce qu'une direction n'a pas nécessairement les mêmes intérêts, valeurs et objectifs que les salariés, parce qu'elle sera toujours tentée s'il ne rencontre aucune résistance de demander toujours un peu plus en donnant un peu moins. Mieux vaut garder en éveil, entretenir et toujours réinventer une capacité à résister, même en des temps de relative accalmie.

Les valeurs indéfectibles que le snoopen-solidaires défend et défendra, car elles traversent les siècles, sont des valeurs d'humanisme :

La dignité à travers le respect des différences et le respect de l'environnement, la lutte contre les tendances dérégulatrices du libéralisme actuel.

L'autonomie par l'indépendance vis-à-vis de tout parti politique et par une organisation démocratique qui fait se prendre les décisions de la base vers le sommet.

La justice afin qu'une équité soit établie et maintenue entre les personnels, raison d'être première du syndicat.

La responsabilité à travers la solidarité intercatégorielle, et la capacité à produire des propositions d'organisation et de fonctionnement (autogestion).

Cette année, c'est l'équité des rémunérations qui va se poser avec le système d'individualisation des primes que la direction veut nous imposer.

C'est également l'intégrité de l'entité ONF qui est en train d'être mise à mal avec le détachement progressif de la sphère travaux. Cette scission programmée fait se poser beaucoup de questions sur le devenir même du métier de forestier tel que connu jusqu'à présent.

Enfin, la tendance chronique à la diminution des effectifs, qui se traduit par une lenteur excessive du pourvoi des postes vacants quand ils ne sont pas supprimés, dégrade les conditions de travail et dénature son contenu.

"Quand on est au coeur de l'information on peut se protéger et se défendre.

Nous évoluons dans un monde favorisant l'individualisme et pourtant ensemble on va plus loin. On se sent moins seul aussi. On ne se doute pas qu'il peut exister, loin de l'action et de l'information, des gens en souffrance, des gens qui nous ressemblent.

Alors, arrêtons de penser que le syndicalisme ne sert à rien... c'est comme cela que l'on perd les batailles et que l'on reste en arrière de la vie.

Arrêtons de croire aussi que faire partie d'un syndicat est source d'ennuis ; bien au contraire, intégrer un groupe apporte convivialité et solidarité, toutes ces choses qui nous manquent tellement dans notre quotidien.

Arrêtons de fabuler surtout sur ce que sera notre avenir. Mieux vaut prendre l'info à la source. Et la source justement, elle démarre là où se trouve les gens qui s'investissent pour vous, auprès des relais de la direction. Au delà de toute idéologie politique, au delà des querelles égoïstes, essayons de penser autrement qu'avec des idées toutes faites sur les syndicats et sur les syndicalistes. Pourquoi ne pas juger par vous même, de l'intérieur.

Nous avons besoin de tous pour grandir et avancer."

Vu du Brésil, d'Indonésie, du Paraguay de Centrafrique, ou ...



Le mois dernier nous avons eu la visite d'un forestier français en vacances, fonctionnaire comme nous, ici. Il était de passage et a voulu en savoir plus sur comment ça marchait par chez nous. Enfin, il s'est surtout plaint des problèmes de chez lui en idéalisant notre vie ici. Mais bon, on en a bien rigolé après avec les collègues. Ne croyez pas que l'on vit au bout du monde, c'est en fait la majorité de la population mondiale qui vit comme nous.

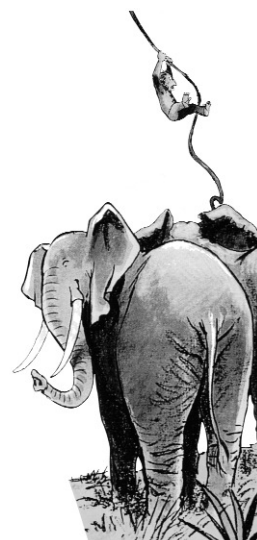
Sa première question fut de savoir la taille de nos « triages » comme il disait. Ben on lui a dit que 10 000 ha en moyenne par garde. Il nous alors demandé si l'on avait des voitures de service. On a ouvert grand les yeux, il faudrait déjà que les pistes soient praticables tout au long de l'année, pour l'instant on se contente de mules, de vélos ou du 4*4 du chef, et de nos machettes.

Il était étonné de notre faible matériel, non monsieur pas d'ordi car pas d'électricité en continu (par moment avec le groupe électrogène), non monsieur pas de GPS, pas de carte au 25000 ème, pas de plan d'aménagement précis. L'armée doit bien avoir des cartes mais toute l'information n'entre pas dans le domaine public. Comment sait-on les limites des forêts ? On les sait à peu près, quand on ne les incendie pas pour planter (huile de palme, pin, tabac...).

Mais alors que fait on de nos journées ? On essaye de surveiller les braconniers, les villageois qui coupent du bois ou qui amènent leurs animaux en forêt, ils n'ont pas de tracteur, ce qui limite heureusement le volume. On ne peut pas grand chose par contre sur les grands massifs privés où ils coupent ce qu'ils veulent comme ils veulent avec du gros matériel étranger. On travaille avec quelques ONG étrangères aussi qui nous aident, mais ils n'ont guère plus de moyens que nous.

On ne reçoit pas notre paye chaque mois. Il faut le plus souvent aller la chercher à la ville ce qui nécessite deux jours de transport aller retour et la queue dans les bureaux. Cela fait 4 mois que l'on a rien eu. L'état chez nous n'est pas très fiable, les élections non plus.

Le plus triste au final c'était de le voir, lui, convaincu de son malheur, déprimé comme ils disent là-bas. Pourtant la France est un pays sûr (pas de guerre civile, un salaire chaque mois qui tombe), libre (les gens votent dans des urnes non truquées), riche (les paysans ont des tracteurs)... Ce monsieur en a même conclu que nous étions des bienheureux à la vie simple et facile ; sans mail, sans GPS, sans voiture ni carte... Excusez moi monsieur mais si vous voulez on inverse nos places ; je ne pense pas que vous seriez d'accord. Alors faites un effort, relativisez et regardez autre chose que votre nombril tout blanc.



Signé: Un forestier indonésien, ou centrafricain ou paraguayen, ou ...

L'OMBRE DE LA SCIENCE

Vingt-deux juin mille six cents trente trois, la cloche de Saint-Marc retentit. Tous restent pétrifiés.

La voix du crieur public : « *Moi, Galileo Galilei, professeur de mathématiques et de physique à Florence, j'abjure ce que j'ai enseigné, à savoir que le soleil est le centre du monde et reste immobile en son lieu, et que la terre n'est pas le centre et n'est pas immobile. J'abjure, exécère et maudis, d'un cœur sincère et d'une foi non feinte, toutes ces erreurs et hérésies, de même que toute autre erreur et toute autre opinion opposée à la Sainte Eglise* ».

A partir de ce jour fatidique et jusqu'à sa mort en mille six cent quarante deux, Galilée vit reclus dans une maison de campagne près de Florence, prisonnier de l'Inquisition.



Galilée : « dans mes heures de loisirs, j'en ai beaucoup, j'ai examiné mon cas, et j'ai réfléchi à la manière dont le monde scientifique, auquel j'estime ne plus appartenir, aura à le juger. Même un marchand de laine est obligé, non seulement d'acheter bon marché et de vendre cher, mais aussi de s'attacher à ce que le commerce de la laine puisse se développer sans entraves. La pratique de la science me paraît à cet égard exiger un courage particulier. Elle procède avec du savoir qui s'acquiert par le doute procurant du savoir pour tous sur tout, elle vise à faire de tous des douteurs. Or, la plus grande partie de la population est maintenue par ses princes, ses propriétaires terriens et ses prêtres dans un brouillard nacré de superstitions et de vieilles formules qui masque leurs machinations. La misère de la multitude est vieille comme la montagne, et du haut de la chaire de l'Eglise et de l'Université elle est dite indestructible comme la montagne. Notre nouvel art du doute a ravi le grand public. Celui-ci nous a arraché des mains le télescope et l'a braqué sur ses bourreaux, princes, propriétaires terriens, curés. Ces hommes égoïstes et violents, qui se sont avidement appropriés les fruits de la science, ont senti en même temps le regard froid de la science braqué sur une misère millénaire, mais artificielle, qu'il était manifestement possible d'éliminer en les éliminant eux-mêmes. Ils ont multiplié contre nous les menaces et les tentatives de corruption, irrésistibles pour des âmes faibles. Mais pouvons-nous nous refuser à la masse et rester pourtant des hommes de science ? Les mouvements des corps célestes sont devenus plus évidents ; pour les peuples, les mouvements de leurs maîtres demeurent insondables. Le combat pour la mesurabilité du ciel est remporté par le doute ; par la crédulité, le combat de la ménagère romaine pour le lait sera plus que jamais perdu. La science, Sarti, est engagée dans les deux combats. Une humanité trébuchant dans un brouillard nacré de superstitions et de vieilles formules, trop ignorante pour développer entièrement ses propres forces, ne sera pas capable de développer les forces de la nature que vous révélez. Pourquoi travaillez-vous ? Je tiens que le but unique de la science consiste à diminuer les misères de la vie humaine. Si des hommes de science, intimidés par des maîtres égoïstes, se contentent d'accumuler du savoir pour le savoir, la science risque d'être rendue infirme et vos nouvelles machines peuvent ne représenter que de nouvelles tribulations. Il se peut qu'avec le temps vous découvriez tout ce qu'il y a à découvrir, et pourtant votre progrès ne sera qu'une progression loin de l'humanité. Le gouffre entre vous et elle peut un jour devenir si profond qu'à votre cri d'allégresse devant quelque nouvelle conquête—, pourrait répondre un universel cri d'épouvante... J'ai trahi ma profession. Un homme qui fait ce que j'ai fait ne peut être toléré dans la communauté des hommes de science ».